



DUBLIN AIRPORT JOB

Emploi garanti avant votre départ !



16 rue Milhau Ducommun
81100 Castres

EURO PRACTICE
www.europpractice.fr

contact@europpractice.fr
05.63.71.07.01

**Vous voulez vivre et travailler à Dublin ?
Vous souhaitez enrichir votre CV, découvrir une capitale et vous ouvrir au monde ?**

Pour atteindre tous vos objectifs, notre agence, spécialisée dans la mobilité internationale depuis 1998 vous apporte des solutions et vous offre l'opportunité de partir travailler en Irlande dans un des restaurants et cafés de l'aéroport international de Dublin.

Notre programme, véritable tremplin pour acquérir des compétences professionnelles et linguistiques vous permettra de bénéficier de nos avantages et d'apprécier notre garantie d'emploi AVANT départ.

Vous pourrez ainsi voyager sereinement en Irlande et profiter pleinement de votre séjour.

Pour une belle expérience « changing life » !!

Choisir DUBLIN AIRPORT JOBS,

C'est aussi choisir un séjour pour assurer la réussite de votre expérience en Irlande tout en bénéficiant de nos multiples avantages.

Vous apprécierez notre garantie emploi avant départ, ce qui vous permettra de préparer sereinement votre séjour à Dublin.

Profitez-en, ce programme est fait pour vous !!

Plus de 6000 personnes nous ont fait confiance et ont participé à nos programmes internationaux et nous espérons donc que vous aussi, vous profiterez de nos avantages pour vivre une belle aventure irlandaise !

Nous vous invitons maintenant à découvrir notre programme **DUBLIN AIRPORT JOB** qui vous aidera à comprendre le fonctionnement et les modalités de notre séjour.

Pour toute question ou inscription, n'hésitez pas à contacter notre équipe, nous restons à votre disposition 😊



CONDITIONS D'ADMISSION

- A partir de 18 ans, motivé, autonome et sérieux
- Anglais B1 minimum (intermédiaire)
- Passeport obligatoire (la carte d'identité n'est plus acceptée par l'aéroport)
- Disponible 6 mois minimum (nous contacter pour des durées inférieures)
- Français, citoyen de l'U.E ou de l'espace Schengen

LES AVANTAGES DU SEJOUR

- Découverte d'une capitale cosmopolite et rencontres internationales
- Emploi & rémunération confirmés avant départ.
- Valorisation du CV et de vos compétences linguistiques
- Possibilité d'étudier avant de commencer à travailler
- Départ toute l'année, seul ou à plusieurs. Choisissez vos dates de séjour
- Pas de retenue en cas de non-placement

VOUS PARTEZ AVEC VOTRE JOB EN POCHE

En choisissant ce programme, vous avez la garantie d'obtenir un job à Dublin.

En partenariat avec l'aéroport international de Dublin, nous vous proposons des emplois dans les établissements suivants : Slaney bar, Angel Share bar, Burger King, Starbucks, Flutes wine bar, Chocolate lounge etc...

Notre programme vous garantit d'être placé sur un des postes suivants en fonction de votre expérience, du niveau d'anglais et des offres d'emplois en cours :

- ménage / plonge
- serveur(se)
- barman(maid)
- commis, cuisinier
- manutentionnaire/agent de frêt
- ménage/nettoyage avions

CONTRAT DE TRAVAIL

- Vous travaillerez entre 30h et 48h par semaine avec des horaires en rotation parfois de 3h du matin à midi ou de midi à 22h.
- Contrat de 6 mois minimum (durée inférieure possible pour les postes de ménage avion et manutentionnaire)
- 2 jours de congé par semaine.
- Formation sur le poste dès votre arrivée.
- Uniforme fourni
- 29 jours de congé par an

Votre rémunération est garantie avant le départ et elle s'élève à 11,50 €uros brut minimum de l'heure + bonus.

Le Dublin Airport Job est donc un programme qui vous permet d'obtenir :

- 1 une confirmation d'emploi avant départ
- 2 une assistance locale pour le bon déroulement de votre séjour.

Vous partirez en toute sérénité : à réception de votre candidature, votre conseiller Euro - Practice se chargera de votre placement et de l'organisation de votre séjour emploi. Comptez un délai de placement de 4 à 8 semaines selon candidature, niveau d'anglais et date de départ souhaitée.

A noter que les emplois ne sont pas logés. Vous devrez donc vous charger de la recherche de votre logement à Dublin dès que nous aurons confirmé votre job. Nous vous fournirons des une liste d'agences immobilières et de sites internet pour vous aider dans votre recherche d'hébergement. Nous vous rappelons que les prix des logements à Dublin sont élevés (en moyenne à partir de 200 € par semaine). Il est donc important de prévoir un budget pour la caution et les loyers d'avance ! Et aussi un budget pour vivre jusqu'à ce que vous perceviez votre première rémunération !

PRIX DU PROGRAMME

- Placement individuel : 820 €uros TTC
- Placement à deux (couple, amis) : 720 €uros / personne TTC

Contactez-nous ☎ 05 63 71 07 01 avant inscription pour connaître les postes disponibles et vérifier votre admissibilité. Nous restons également à votre disposition pour toute autre question.

NOS PRIX COMPRENNENT

- l'aide au montage de votre dossier de candidature (entretien personnalisé, évaluation, conseils, correction et mise en forme du CV etc.)
- la confirmation d'un emploi rémunéré avant départ
- une assistance locale pour les démarches administratives (aide pour la demande de PPS number, pour l'ouverture d'un compte en banque etc..)
- la demande de votre badge d'accès à l'aéroport (valeur : 250 € payé par votre employeur).
- nos conseils pour la recherche d'un logement
- l'accompagnement dans la préparation et l'organisation de votre séjour pour la réussite de votre expérience internationale
- 1 mois de cours d'anglais gratuit online



Comment s'inscrire – super facile !!



①

Avant toute inscription, contactez-nous au 05 63 71 07 01 pour vous assurer que vous êtes admissible à ce programme. Dans ce cas, il faudra nous envoyer votre candidature complète (pièces à fournir ci-dessous) accompagnée du règlement du séjour emploi (payable en espèces, ou chèque bancaire à l'ordre d'Euro Practice)

Si vous souhaitez ajouter des cours d'anglais avant de commencer à travailler, contactez-nous pour recevoir un devis.

Nous vous établirons une proposition personnalisée dans les meilleurs délais et dès validation, nous organiserons votre séjour linguistique.

Nous vous conseillons de vous inscrire au moins 8 semaines avant votre date de départ souhaitée.



②

Un conseiller Euro Practice vous contactera dans le cadre du traitement de votre candidature et se chargera de votre placement sur un poste de travail.

Vous recevrez rapidement un email de l'aéroport pour commencer les démarches administratives d'enregistrement.

Nous vous assisterons dans ces formalités. Dès que l'enregistrement de votre candidature sera validé par l'aéroport, nous vous demanderons de nous communiquer votre date d'arrivée exacte pour organiser votre venue à Dublin.

Si vous avez décidé de suivre des cours, nous ferons votre enregistrement auprès de l'école et organiserons votre séjour emploi/études.

Vous devrez rechercher votre logement à Dublin et nous vous assisterons dans cette démarche.



③

L'aéroport vous enverra un message vous demandant de suivre ses mini-informations en ligne (payées par votre employeur).

L'aéroport vous informera également de la date de votre « induction day » (session de formation sur place) et de la commande de votre badge d'accès à votre poste de travail.

A noter que vous pourrez commencer à travailler uniquement à réception de votre badge.

Attention, l'attente peut durer 1 à 2 semaines donc nous vous conseillons vivement de prévoir un budget avant de commencer à travailler 😊

L'aventure peut démarrer 😊

GO GO GO & WELCOME TO DUBLIN !!

PIECES A FOURNIR

- le formulaire d'inscription ci-dessous
- la photocopie de votre passeport
- une photo d'identité (souriez svp !)
- un CV en anglais (à envoyer en format Word par email à contact@europractice.fr
Un modèle de CV est à votre disposition sur notre blog : <http://www.euro-practice.com/fr/conseils-pour-bien-rediger-vos-cv-et-lettre-en-anglais/>
- le paiement du programme (possible en espèces ou chèque bancaire à l'ordre d'Euro Practice)

A noter qu'en même temps, vous devrez faire la demande de votre extrait de casier judiciaire sur <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml> et dès réception, vous devrez le faire traduire par un traducteur assermenté (comptez environ 30 €) et nous l'envoyer dans les meilleurs délais.

CONDITIONS D'ANNULATION

- Annulation après inscription : 25% du séjour retenu
- Annulation pendant le séjour ou retour anticipé : aucun remboursement effectué.
- Annulation par Euro Practice : votre règlement vous sera renvoyé si nous n'avons plus de places pour les dates demandées. Pensez à vous inscrire assez tôt !



DUBLIN

**EURO PRACTICE**

16 RUE MILHAU DUCOMMUN, 81100 CASTRES

Tél : 05 63 71 07 01

contact@europractice.fr

www.europractice.fr

SUIVEZ-NOUS

Euro Practice



@europracticefr

Prénom : _____ Nom : _____ Age : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél portable : _____ Tél domicile : _____

Adresse E-Mail: _____ Adresse Skype : _____

Date de naissance: _____ Marié Célibataire Nationalité : _____

Numéro passeport ou carte d'identité : _____ Date d'expiration : _____

SEJOUR EMPLOI– Votre poste sera attribué en fonction de votre profil & niveau d'anglais

Disponible au plus tôt le :/...../..... Date souhaitée de départ :/...../.....

Durée de séjour minimale _____ mois Durée de séjour maximale _____ mois

Poste souhaité bars & restaurants manutentionnaire/agent de frêt ménage/nettoyage avionAvez-vous déjà travaillé dans l'hôtellerie ou la restauration ? Oui NonAvez-vous déjà travaillé dans la maintenance ou le ménage? Oui Non

Dans ce cas, précisez-le(s) poste(s) et la durée : _____

Niveau d'études ? CAP BEP Bac Bac+1 Bac+2 Bac+3 Bac+4 Autre

Combien d'années avez-vous étudié l'anglais ? : _____

Votre niveau d'anglais est : Intermédiaire Intermédiaire avancé Avancé CourantSouhaitez-vous être placé avec un(e) ami(e) ? Oui Non Nom de la personne : _____**ECOLE** – Souhaitez-vous prendre des cours d'anglais avant de commencer à travailler ? Oui Non Nombre de semaines : _____

Nous vous contacterons pour étudier ensemble votre demande et vous établir un devis personnalisé.

DIVERS

Avez-vous des problèmes médicaux: (allergies, accidents,)_____

Précisez le nom et les coordonnées téléphoniques d'une personne à contacter en cas d'urgence : _____

Après confirmation d'emploi, en option, nous vous conseillerons de prendre une assurance médicale complète, assistance & rapatriement. Les informations seront envoyées par email avec les informations de votre placement.

Je soussigné(e) _____ certifie l'exactitude des informations mentionnées ci-dessus.

De plus, je déclare avoir lu et accepté les conditions générales d'Euro-Practice (clauses de 1 à 21).

Toutes vos données personnelles sont collectées et traitées conformément à la loi européenne de protection des données (RGPD). Euro Practice s'engage à protéger votre vie privée et à respecter ses obligations quant à la sécurité de vos informations indiquées dans ce formulaire.

Date: _____

Signature :

Comment avez-vous connu Euro-Practice ? Internet (moteur de recherche ?) _____ Presse De bouche à oreilles Forum Crij/Bij/mission locale Instagram Salon Ecole/Fac Par un ancien candidat Euro-Practice Autres (précisez) Facebook Pôle emploi

CONDITIONS GENERALES EURO-PRACTICE

1- Inscription

Avant toute inscription, assurez-vous de votre grande motivation pour travailler dans la restauration à l'étranger.

Le dépôt de candidature doit être fait de préférence dans les 6 à 8 semaines précédant la date de départ souhaitée.

2- Dossier d'inscription

Pour toute inscription, il est obligatoire d'adresser le dossier de candidature complet à Euro-Practice. Le candidat autorise Euro-Practice à diffuser sa candidature auprès des employeurs.

En cas de pièces manquantes, l'inscription ne sera pas prise en compte.

3- Paiement du programme

Euro-Practice se réserve le droit de modifier ses tarifs en cas d'augmentation de taxes, d'actions gouvernementales ou de tout autre motif échappant à son contrôle. Le paiement du programme est possible en espèces, par virement, par chèque postal ou bancaire à l'ordre d'Euro-Practice. Dans ce dernier cas, le chèque est considéré comme caution au moment du dépôt de dossier ; il devient moyen de règlement et il est encaissé au moment de la confirmation d'emploi.

4-Transport

Vous ne devez pas réserver votre voyage avant d'avoir reçu la confirmation d'emploi. Le transport aller/retour est à la charge du candidat

5-Couverture sociale & assurances

Le candidat devra demander son numéro d'assuré social irlandais à son arrivée (PPS). Il sera couvert par son employeur et pourra donc bénéficier du système de sécurité sociale

L'assurance responsabilité civile est obligatoire pour tous les candidats, en cas de dommages matériels et immatériels causés à des tiers. Euro Practice s'engage à proposer au candidat une assurance médicale complète qui pourra être souscrite avant départ (souscription non-obligatoire).

Euro-Practice ne sera pas responsable des problèmes, des pertes, des vols ou des dommages survenant lors du séjour du candidat à l'étranger.

ANNULATION

6-En cas d'annulation par Euro-Practice : si nous échouons dans la recherche de votre placement dans un délai de 8 semaines à partir de la date de votre départ souhaitée, le règlement sera renvoyé en totalité au candidat sans aucune retenue.

7-En cas d'annulation par le candidat

- après réception du dossier de candidature : 25% du séjour retenu
-pendant le séjour ou retour anticipé : aucun remboursement effectué.

Dans tous les cas, ces conditions d'annulation ne seront pas applicables si notre agence a déjà obtenu un contrat de travail pour le candidat ou si le candidat refuse un emploi. Dans ce cas, la totalité des frais de placement sera retenue.

8-Quelle que soit la raison, Euro-Practice ne procédera à aucun remboursement en cas d'interruption de séjour (annulation lors du séjour, retour anticipé etc..).

9-Toute annulation devra être notifiée par écrit auprès de notre agence.

OBLIGATIONS D'EURO-PRACTICE

10-Euro-Practice agit en tant que conseiller et médiateur dans le choix et la recherche de placement à l'étranger. En conséquence, la relation professionnelle s'établit entre l'employeur et le candidat.

11-Euro-Practice s'engage à transmettre avec exactitude les informations communiquées par l'employeur et relatives aux postes de travail ainsi qu'au séjour du candidat.

12-Euro-Practice s'engage à intervenir auprès de l'employeur en essayant de concilier les différends si ce dernier venait à ne pas respecter les clauses du contrat signé par le candidat. Toute démarche à l'encontre de l'employeur sera de la responsabilité du candidat et ne pourra être entamée que par lui, en faisant valoir ses droits en tant qu'employé. Toute réclamation devra être adressée par écrit à Euro-Practice et devra mentionner de manière précise tous les points non respectés par l'employeur ou les irrégularités.

13-Euro-Practice n'assume aucune responsabilité et n'interviendra pas en cas de problèmes pouvant survenir dans l'environnement professionnel et privé du candidat à l'étranger (Ex : conflit ou incompatibilités d'humeur avec collègues ou responsables, qualité de la nourriture, transport, présence de français sur place, etc.)

14-Euro Practice s'engage à traiter, sécuriser et protéger vos données personnelles conformément à la loi européenne de protection des données (RGPD). Notre politique de confidentialité est consultable sur notre site <https://europractice.fr/politique-confidentialite/>

LES OBLIGATIONS DU CANDIDAT

15-Euro-Practice pourra procéder à l'annulation d'une inscription ou d'un placement si le comportement du candidat le justifie (ne pas être joignable, ne pas donner suite à nos messages etc..).

L'annulation de la candidature sera notifiée par écrit et des frais de dossier de 150 €uros seront retenus. Le candidat ne pourra pas refuser une proposition d'emploi si elle correspond au(x) poste(s) déterminé(s) lors de l'évaluation au moment de l'inscription.

En cas de refus, l'annulation par le candidat ne fera pas l'objet d'un remboursement et les frais d'inscription seront conservés en totalité par Euro Practice.

Le candidat s'engage à respecter la date de départ mentionnée sur son formulaire d'inscription.

16-Une fois sur place et dans un délai de 40 jours, le candidat s'engage à remplir et à renvoyer le formulaire " Evaluation du séjour" qui sera joint au dossier de départ.

Le bon déroulement de votre séjour et votre adaptation dépendra avant tout de votre motivation & volonté d'intégration.

Il est important que fassiez les efforts nécessaires pour respecter les conditions de travail, les usages et coutumes du pays d'accueil ainsi que les horaires et la politique de l'entreprise qui vous accepte.

17-Le candidat s'engage à informer par avance et par écrit Euro-Practice de toute décision visant à annuler, à écarter un contrat de travail ou à rentrer prématurément. Euro-Practice n'acceptera pas de réclamation de la part du candidat si celle-ci est notifiée après le retour de celui-ci de l'étranger.

18-Les démarches administratives pour l'admission et l'entrée en Irlande (passeport ou carte d'identité en cours de validité, assurances.), pour le remboursement des impôts et pour les demandes formulaires européens sont sous la responsabilité exclusive du candidat

19- Euro Practice n'a aucune responsabilité légale quant aux dommages matériels et immatériels que le candidat pourrait causer à l'entreprise et vice-versa. Nous ne pourrions pas être tenu pour responsable des accidents, dommages, vols ou préjudices de toute nature occasionnés à un candidat pendant le voyage ou le séjour ni ceux qui pourraient provenir de son fait.

ACCEPTATION DES CONDITIONS

20- L'accord de participation à nos programmes ne relève en aucun cas du droit du travail sinon du droit civil et à cet effet, les dispositions appliquées seront celles relatives à la prestation de service. La fonction principale qu'assume Euro-Practice est la diffusion d'informations visant à l'obtention d'un poste à l'étranger. Une fois ces obligations accomplies Euro-Practice n'assume pas une fonction différente à celle mentionnée ci-dessus.

21- Le fait de participer à un de nos programmes implique la totale acceptation par le participant de toutes et chacune des clauses de ces conditions générales.